

Décision

Générale

colonial

Décision n° 348 du 27 Avril 1943.

n° 348

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
27 avril 1943

Numéro JO
n° 9 du 01/05/1943

Date du numéro
1 mai 1943

TEXTE INTÉGRAL

Est rapportée la décision n° 571 du 26 Août 1941, chargeant M. COLL, Ingénieur adjoint du Cadre Général des Travaux Publics des fonctions d'Inspecteur de la Navigation et du Travail Maritime. M ZOUAIN Jean. Commis Principal des P.T.T. en service au Cercle de Djibouti, est chargé provisoirement et cumulativement avec ses fonctions actuelles de celles d'inspecteur de la Navigation et du Travail Maritime. Avant d'entrer en fonction d prêter le serment d'usage conformément à la Loi l'aura droit aux indemnités prévues par l'arrêté du 26 janvier 1939 dans les conditions fixées par le décret du 20 janvier 1935 si il 1.500 francs l'an.